



Marseille, le 29 mai 2018

Communiqué de presse

Opération au marché d'intérêt national des Arnavaux à Marseille (14^e)

Une opération de contrôle interservices a été organisée au MIN des Arnavaux le vendredi 25 mai. L'opération, qui a débuté à 4h00 et a mobilisé environ 35 fonctionnaires de différentes administrations, avait pour objectif le contrôle, par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) assistée par la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), **des denrées végétales vendues sur le carreau des producteurs afin d'appréhender les pratiques commerciales de « faux producteurs », qui vendent des produits venant de l'étranger en les présentant comme des produits issus de filières régionales.**

Ces infractions étant passibles d'une amende de 1 500 euros par colis présentant un défaut d'étiquetage, certains « faux producteurs » n'hésitent pas à abandonner leurs marchandises sur place à l'arrivée des enquêteurs.

3,1 tonnes de denrées végétales d'origine suspecte ont été abandonnées sur le carreau des producteurs. Ces marchandises dont la qualité a été vérifiée par les services de l'Etat ont pu être remises gracieusement à des associations caritatives pour être distribuées à des familles dans le besoin. 7 procédures pénales ont par ailleurs été établies par la DDPP.

La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et des agents de la mutualité sociale agricole (MSA) ont en outre mis en place un contrôle des flux sortant du MIN pour vérifier le respect des règles de facturation des produits transportés et lutter contre le travail illégal. Parallèlement, le service Métrologie de la DIRECCTE a procédé à la vérification de nombreuses balances de pesées.

Ces opérations, menées régulièrement, permettent de lutter contre les trafics et la concurrence déloyale. Alors que la mise en avant de produits de saison a commencée, les contrôles réalisés garantissent aux producteurs locaux de fruits et légumes et aux différents acheteurs la loyauté et l'origine des denrées alimentaires offertes à la vente.

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/Communication

Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr

pp13-communication@interieur.gouv.fr

www.bouches-du-rhone.gouv.fr



Préfecture de police des Bouches-du-Rhône



@prefpolice13